

# INSCRIPTION

## HIVER 2012

# FORMULAIRE À COMPLÉTER

### Demande d'inscription/Retourner à :

**Université Laval/Formation continue**

Pavillon DeSève, bur. 1246, 1025, avenue des Sciences-Humaines (Québec) G1V 0A6

Téléphone : 418-656-2131, poste 4109 ou 1 877 785-2825, poste 4109

Télécopieur : 418-656-5538

NOM \_\_\_\_\_ PRÉNOM \_\_\_\_\_ N° d'étudiant \_\_\_\_\_

ADRESSE À DOMICILE  
RUE \_\_\_\_\_ APP. \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_ PROVINCE \_\_\_\_\_ CODE POSTAL \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE  
Année \_\_\_\_\_ Mois \_\_\_\_\_ Jour \_\_\_\_\_

NOM DE L'EMPLOYEUR ACTUEL \_\_\_\_\_

FONCTION \_\_\_\_\_

TÉL. DOMICILE : ( ) \_\_\_\_\_

TÉLÉC. TRAVAIL : ( ) \_\_\_\_\_

TÉL. TRAVAIL : ( ) \_\_\_\_\_

COURRIEL (S.V.P.) \_\_\_\_\_

NOM DE LA MÈRE À LA NAISSANCE \_\_\_\_\_ PRÉNOM DE LA MÈRE \_\_\_\_\_

NOM DU PÈRE \_\_\_\_\_ PRÉNOM DU PÈRE \_\_\_\_\_

### CODE DE VALIDATION D'IDENTITÉ— REMPLIR OBLIGATOIREMENT UN DE CES TROIS CHAMPS (Q035 ET Q036)

Il est nécessaire d'indiquer un renseignement personnel qui servira à des fins de validation de votre identité.

Nous vous invitons donc à porter une attention particulière à l'énoncé que vous aurez choisi.

Cet élément de validation est numérique.

Il est constitué de quatre chiffres et votre choix doit être basé sur l'un des énoncés suivants :

A. QUATRE DERNIERS CHIFFRES DE VOTRE NAS \_\_\_\_\_ C. JOUR ET MOIS DE NAISSANCE DE VOTRE MÈRE \_\_\_\_\_

B. QUATRE DERNIERS CHIFFRES DE L'IDENTIFIANT NATIONAL (Candidats hors Canada) \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

### ACTIVITÉ

AME-U003; 5 mars : Analyse de données et élaboration d'un scénario de revitalisation

AME-U001; 7 mars : Stationnement et revitalisation : une alliance possible !

AME-U004; 6 mars : Marketing et revitalisation

AME-U002; 8 mars : Intégration de nouvelles constructions en milieu bâti

COÛT TOTAL \_\_\_\_\_ \$

### MODALITÉS DE PAIEMENT

CHÈQUE libellé à l'ordre de l'Université Laval

VISA

MASTERCARD

Expiration \_\_\_\_\_

FACTURATION :  
N° de commande \_\_\_\_\_ ou N° de carte de crédit \_\_\_\_\_  
joindre une lettre de votre employeur  
s'engageant à payer les frais. Nom du titulaire \_\_\_\_\_

### ANNULATION

Si vous désirez annuler votre inscription : 1) au plus tard cinq jours ouvrables avant la tenue de l'activité : 25 % des frais d'inscription seront retenus; 2) après le début des cours : aucun remboursement. Vous pouvez aussi vous faire remplacer, mais à condition d'avoir reçu l'autorisation du responsable des activités.

T 021 Type 00 Code 0.307.01 Paiement C R A F B

Dépôt n° \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

L'inscription ne vaut que pour le cours visé et ne garantit pas l'admission à un programme d'étude de l'enseignement régulier.

*Collaboration : Formation continue, École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional, l'Université Laval et la Fondation Rues principales.*

# L'ÉCOLE DES RUES PRINCIPALES

Lundi 5 mars :

ANALYSE DE DONNÉES ET ÉLABORATION D'UN SCÉNARIO DE REVITALISATION

Mardi 6 mars :

MARKETING ET REVITALISATION

Mercredi 7 mars :

STATIONNEMENT ET REVITALISATION : UNE ALLIANCE POSSIBLE !

Jeudi 8 mars : INTÉGRATION DE NOUVELLES

CONSTRUCTIONS EN MILIEU BÂTI

HIVER  
2012



### PERSONNES-RESSOURCES

Les cours seront donnés par les personnes-ressources de l'équipe de la Fondation Rues principales : Guylaine Dumais, responsable des Réseaux, Benoit Boucher, directeur adjoint, France Cantin, coordonnatrice de projets, Jean-Yves Bernard, coordonnateur de projets et Brigitte Aussant, responsable des communications. Nous présenterons des études de cas, de nombreux exemples et des exercices pratiques.

### ENDROIT

Les activités de ce programme de formation continue se dérouleront à l'école d'architecture de la Faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels de l'Université Laval, au 1, Côte de la Fabrique, dans le Vieux-Québec. Le local sera précisé aux personnes inscrites.

### INSCRIPTION

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire à l'une ou l'autre des activités offertes en le précisant sur le formulaire d'inscription. Les frais d'inscription sont de 290 \$ pour l'inscription à un cours et 280 \$ pour chacun des cours subséquents. Ces frais comprennent votre inscription, le matériel didactique, le dîner, les pauses santé, l'attestation, la gestion administrative de votre dossier et les taxes. Des places de stationnement gratuites sont également disponibles en quantité limitée. Un reçu officiel sera émis par le Service des finances de l'Université Laval.

Vous devez vous inscrire, par courrier ou par télécopieur, au moins cinq jours ouvrables avant la tenue de l'activité, à l'adresse indiquée. Passé ce délai, nous pourrions toujours accepter des inscriptions si des places sont encore disponibles, puisque le nombre de participants par activité est limité à 20.

Veillez noter que la Fondation souhaite mettre en place un système d'inscriptions par voie électronique. À cet effet, nous demandons votre précieuse collaboration pour bien inscrire votre adresse électronique sur le formulaire ci-inclus.

**FORMATION CONTINUE** Pavillon DeSève, bureau 1246, Université Laval  
1025, avenue des Sciences-Humaines (Québec) G1V 0A6  
Téléphone : (418) 656-2131 # 4109  
Télécopieur : (418) 656-5538  
Ligne sans frais : 1 877 785-2825 poste 4109  
Courriel : maude.lapointe@fc.ulaval.ca  
Site Web : www.fc.ulaval.ca

---

## **ANNULATION**

Si vous désirez annuler votre inscription :

- 1) au plus tard cinq jours ouvrables avant la tenue de l'activité : 25 % des frais d'inscription seront retenus ;
- 2) après le début des cours : aucun remboursement.

Vous pouvez aussi vous faire remplacer, mais à condition d'avoir reçu l'autorisation du responsable des activités.

---

## **MODES DE PAIEMENT**

Les frais d'inscription doivent être acquittés en entier au moment de l'inscription . Les modes de paiement possibles sont :

- chèque ou mandat-poste (fait à l'ordre de l'Université Laval);
  - carte de crédit Visa ou MasterCard (remplir l'espace réservé à cette fin);
  - facture à l'employeur (joindre une lettre d'autorisation ou un numéro de commande).
- 

## **ATTESTATION**

Après avoir suivi le cours et participé d'une façon jugée satisfaisante par la Direction générale de la Formation continue, vous recevrez une attestation de participation indiquant le titre du cours, son contenu et le nombre d'unités d'éducation continue (UEC) \* rattachées à cette activité, soit 0,6 UEC.

- \* Une unité d'éducation continue représente 10 heures de participation, incluant les travaux personnels.
- 

## **HÉBERGEMENT SUGGÉRÉ**

Hôtel Belley, au 249, rue Saint-Paul, Québec  
Téléphone : (418) 692-1694; à partir de 85 \$ (occ. simple/double)

Auberge Place d'Armes, au 24, rue Sainte-Anne, Vieux-Québec  
Téléphone : 1-866-333-9485; à partir de 90 \$ (occ. simple/double)

Hôtel Champlain, au 115, rue Sainte-Anne, Québec  
Téléphone : 1-800-567-2106; à partir de 139 \$ (occ. simple/double)

---

## **DES COURS DANS VOTRE RÉGION ET RENSEIGNEMENTS**

Si vous le désirez, nous pouvons offrir ces cours dans votre région ou dans votre municipalité. Toutefois, vous devrez vous assurer de la présence d'environ 15 personnes à ces cours. Si vous êtes intéressés, faites-nous le savoir.

### **Fondation Rues principales**

Téléphone : (418) 694-9944 ▪ Télécopieur : (418) 694-9488

Ligne sans frais : 1 877 694-9944

Courriel : baussant@ciril.qc.ca

Site Web : www.fondationruesprincipales.qc.ca

---

## **LOI FAVORISANT LE DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION DE LA MAIN-D'OEUVRE**

■ L'Université Laval étant un établissement d'enseignement reconnu, les investissements effectués pour la formation seront admissibles en vertu de la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre (Loi du 1 %). Pour en savoir davantage sur les conditions et les modalités de la loi, veuillez vous adresser à un centre local d'emploi (CLE) d'Emploi-Québec de votre région.

## **LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

■ Conformément aux stipulations de l'article 65 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, l'Université Laval vous informe, par la présente, que les renseignements nominatifs qu'elle vous demande de lui communiquer de même que ceux qu'elle consignera à votre dossier par la suite, le cas échéant, sont confidentiels. Ils ne serviront qu'à la gestion de vos études et de votre statut par les personnes habilitées à ce faire aux termes du Règlement sur la protection des renseignements personnels de l'Université Laval, lequel est disponible au secrétariat de la Direction générale de la formation continue, 1025, avenue des Sciences-Humaines, pavillon J.-A.-DeSève, bureau 1153, Université Laval, Québec (Québec) G1V 0A6.

Les renseignements recueillis à l'occasion de votre demande d'inscription ont un caractère obligatoire et quiconque refuse de les fournir ne peut se prévaloir du statut d'étudiant à l'Université Laval.

Vous pourrez vous prévaloir du droit d'accès à votre dossier conservé à la Direction générale de la formation continue, aux heures d'ouverture des bureaux et en présence d'un membre du personnel de cette unité. La Loi vous assure aussi le droit de rectification d'un renseignement versé à votre dossier. Avant d'exercer ces droits en vertu des dispositions de cette loi, il est suggéré de vous adresser au responsable de la tenue des dossiers à la Direction générale de la formation continue. Au besoin, on peut adresser une requête écrite au responsable de la protection des renseignements personnels à l'Université Laval, au Bureau du secrétariat général, 2345, allée des Bibliothèques, pavillon Jean-Charles-Bonenfant, bureau 2183 : des formulaires à cet effet y sont disponibles de même qu'au secrétariat de la Direction générale de la formation continue.